

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre (18) (58)



Maître d'ouvrage

Établissement Public Loire

Bureaux d'études

- hydratec (mandataire)
- Asconit Consultants

Année

2011-2013

Objectifs

Élaborer une stratégie globale et cohérente de réduction du risque d'inondation sur le secteur des « vals amont » de Loire, à l'aide notamment de la modélisation hydraulique

L'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre vise à définir un ensemble concerté, cohérent et hiérarchisé d'actions, pour réduire le risque d'inondation de ces territoires.

Du point de vue hydraulique, l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens passe par :

- la mise en cohérence du système d'endiguement protégeant les vals du Bec d'Allier, de Cours-les-barres, de la Charité-sur-Loire et de Léré,
- l'amélioration de la prévision, de l'alerte et de la gestion de crise.

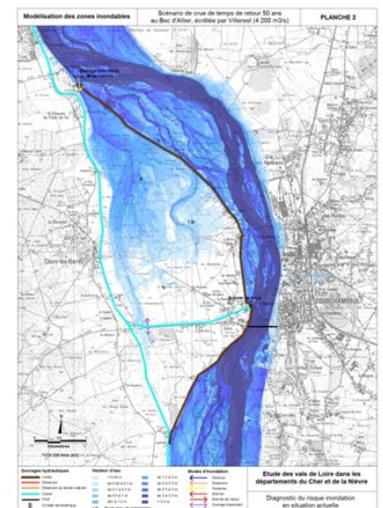
La définition du portefeuille d'actions repose entre autre sur l'évaluation de l'aléa réalisée à l'aide d'un modèle de simulation numérique de la propagation des crues de la Loire et de l'Allier.

La modélisation hydraulique a ainsi permis :

- en phase I, d'obtenir un diagnostic global de l'aléa inondation dans la disposition actuelle du système d'endiguement, ainsi qu'en cas de submersion des vals à la suite de rupture de digues,
- en phase II, de proposer et d'étudier des aménagements visant à réduire cet aléa d'inondation.

Missions d'hydratec

- Adaptation du modèle filaire-casier de la Loire moyenne (détails des vals, nouvelles hypothèses de rupture de levée)
- Diagnostic des mécanismes d'inondation
- Cartographie de l'aléa hydraulique
- Modélisation de différents scénarios d'aménagement et calcul des impacts
- Assistance technique de l'Établissement Public Loire lors des réunions de concertation



Cartographie des zones inondables

Une démarche concertée avec les acteurs locaux



hydratec a participé à l'animation de groupes de travail techniques, thématiques ou géographiques, dont l'objectif était :

- La prise de conscience du risque d'inondation,
- La prise en compte du risque dans la gestion des territoires, les aménagements, les activités et les comportements,
- La planification de la gestion de crise,
- La réduction significative des impacts directs et indirects des inondations futures (risques humains, désordres, dommages, pertes d'activité,...).